

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01862 Numéro SIREN : 379 875 586 Nom ou dénomination : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES - SDPF

Ce dépôt a été enregistré le 12/09/2018 sous le numéro de dépôt 91142



20180911422017

DATE DEPOT : 12/09/2018

N° DE DEPOT : 91142

N° GESTION : 2000B01862

N° SIREN : 379875586

DENOMINATION : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES - SDPF

ADRESSE : 4 RUE D ARGENSON 75008 PARIS

MILLESIME : 2017

Société de Développement des Participations Financières
S.D.P.F.

Société par actions simplifiée au capital de 75.104 euros
RCS PARIS B 379 875 586
4 rue d'Argenson - 75008 PARIS

Reçu du tribunal
de Commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

18 SEP. 2018

Sous le N° :

911142

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2018

Le 30 juin 2018 à 11 heures, les actionnaires de la Société se sont réunis au 4 rue d'Argenson - 75008 PARIS, sur convocation du Président.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée, par les actionnaires présents ou leurs mandataires.

Monsieur Anthony CARLE, Président de la société, préside l'assemblée.

Monsieur Pierre CARLE et Mademoiselle Valérie CARLE, acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Pierre CARLE assume les fonctions de secrétaire.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Bureau ainsi constitué, qui constate :

que l'assemblée réunit la totalité du capital social,
que celle-ci est régulièrement constituée, et qu'elle peut donc valablement délibérer.

Le Président précise que tous les documents prescrits par l'article R.223-18 du Code de Commerce ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée lui donne quitus de cette déclaration, et indique à l'unanimité ne pas contester la validité de la convocation.

Le Commissaire aux Comptes de la société est excusé et n'assiste pas à l'assemblée.

Le Président met alors à la disposition des actionnaires :

La feuille de présence ;
Un exemplaire des statuts de la société ;
L'inventaire et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31 décembre 2017 ;
Le rapport de gestion du Président ;
Le rapport général du Commissaire aux comptes ;
Le rapport spécial du Commissaire aux comptes ;
Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Rapport de gestion ;
Rapport du Commissaire aux comptes ;
Rapport spécial du Commissaire aux comptes ;
Approbation des comptes clos au 31 décembre 2017 ;
Quitus au Président ;
Quitus aux Directeurs Généraux
Affectation du résultat ;
Approbation des conventions réglementées ;
Pouvoirs à donner.

Lecture est ensuite donnée du rapport de gestion, du rapport général du Commissaire aux comptes et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de Commerce.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture les rapports du Président et du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans lesdits comptes ou résumées dans le rapport de gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Président pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à Madame Valérie CARLE, Directeur Général, pour l'exécution de son mandat au titre l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à Monsieur Pierre CARLE, Directeur Général pour l'exécution de son mandat au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'assemblée générale constate que les comptes font apparaître un bénéfice de 318.294 euros.

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat et décide d'affecter le bénéfice ainsi qu'il suit :

- Distribution de dividendes : 314.498 euros, soit 67 euros par action ;
- Compte « report à nouveau » pour le solde de 3.796 euros. Ce compte s'établira alors à 4.625.940 euros.

L'assemblée générale prend acte de ce qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 227-10 du Code de commerce, approuve la conclusion, la poursuite et les effets desdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, l'actionnaire intéressé (Monsieur Anthony Carle) n'ayant pas pris part au vote.

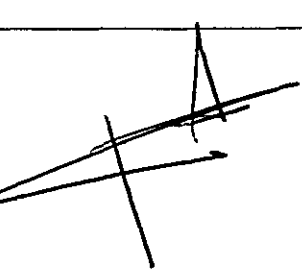
Septième résolution

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits des présentes afin d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée à 11 heures 35.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du Bureau.

Anthony Carle Président	Pierre Carle Scrutateur Secrétaire de l'Assemblée	Valérie Carle Scrutatrice
		

Société de Développement des Participations Financières
S.D.P.F.

Société par actions simplifiée au capital de 75.104 euros

RCS PARIS B 379 875 586

4 rue d'Argenson - 75008 PARIS

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2018

(...)

Cinquième résolution

L'assemblée générale constate que les comptes font apparaître un bénéfice de 318.294 euros.

L'assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat et décide d'affecter le bénéfice ainsi qu'il suit :

- Distribution de dividendes : 314.498 euros, soit 67 euros par action ;
- Compte « *report à nouveau* » pour le solde de 3.796 euros. Ce compte s'établira alors à 4.625.940 euros.

L'assemblée générale prend acte de ce qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(...)

Pour extrait certifié conforme

Anthony Carle
Président



SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES

Sommaire

Soldes intermédiaires de gestion	1
Bilan	3
ACTIF	3
<i>Actif immobilisé</i>	3
<i>Actif circulant</i>	3
PASSIF	4
<i>Capitaux Propres</i>	4
<i>Provisions pour risques et charges</i>	4
<i>Emprunts et dettes</i>	4
Compte de résultat	5
Annexe Légale	7
Bilan détaillé	22
ACTIF	22
<i>Actif immobilisé</i>	22
<i>Actif circulant</i>	22
PASSIF	24
<i>Capitaux Propres</i>	24
<i>Provisions pour risques et charges</i>	24
<i>Emprunts et dettes</i>	24
Compte de résultat détaillé	26
Liasse Fiscale	30
Relevé de solde I.S.	57

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises				
- Coût direct d'achat				
+/- Variation du stock de marchandises				
Marge commerciale (I)				
Taux de marge commerciale	%	%		
+ Production vendue	3 149 555	2 961 277	188 278	6.36
+ Production stockée				
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	3 149 555	2 961 277	188 278	6.36
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe				
Marge brute sur production (II)	3 149 555	2 961 277	188 278	6.36
Taux de marge brute sur production	100,00 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	3 149 555	2 961 277	188 278	6.36
Taux de marge brute globale	100,00 %	100,00 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	488 399	445 435	42 964	9.65
Valeur ajoutée produite	2 661 155	2 515 842	145 313	5.78
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	84,49 %	84,98 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	57 772	43 169	14 603	33.83
- Salaires et traitements	1 244 353	1 212 557	31 796	2.62
- Charges sociales	675 386	681 126	- 5 740	-0.84
Excédent brut d'exploitation	683 644	578 989	104 655	18.08
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	21,71 %	19,55 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions				
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 382	22 325	- 7 943	-35.58
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant				
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	2		2	N/S
- Autres charges de gestion courante	7		7	N/S
+ Transfert de charges d'exploitation	448		448	N/S
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	669 706	556 864	113 042	20.31
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	21,28 %	18,80 %		
+ Bénéfice attribué (quote part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés	5 170	15 689	- 10 519	-67.05
+ Reprises sur provisions financières	624	290	334	115.17
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions	1 659		1 659	N/S
- Intérêts et charges assimilées	89 520	92 441	- 2 921	-3.16
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	584 321	480 203	104 118	21.68

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Résultat courant / chiffre d'affaires	18,55 %	16,22 %		
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	200	1 599	- 1 399	-87.49
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges except°.				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	929	2 176	- 1 247	-57.31
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	-729	-577	- 152	26.34
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	265 298	172 662	92 636	53.65
Résultat net Comptable	318 294	306 964	11 330	3.69
Résultat net / chiffre d'affaires	10,11 %	10,37 %		

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances & acomptes sur immo. Incorporelles					
Terrains	141 000		141 000	23 500	117 500
Constructions	329 000	138 067	190 933	254 691	- 63 758
Installations tech., matériel & outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	11 008		11 008	11 008	
Immobilisations en cours					
Avances & acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres Participations	15 039 182		15 039 182	14 873 325	165 857
Créances rattachées à des participations	71 953		71 953	71 953	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	20 022		20 022	20 022	
TOTAL (I)	15 612 165	138 067	15 474 098	15 254 500	219 598
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances & acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	36 669		36 669	338 317	- 301 648
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices				25 514	- 25 514
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 521		16 521	8 053	8 468
. Autres	269 251		269 251	218 363	50 888
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 714 668	2 134	1 712 535	2 002 640	- 290 105
Disponibilités	78 198		78 198	10 546	67 652
Charges constatées d'avance	3 053		3 053	2 574	479
TOTAL (II)	2 118 360	2 134	2 116 226	2 606 007	- 489 781
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	17 730 525	140 201	17 590 324	17 860 506	- 270 182

Bilan PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 75 104 Euros)	75 104	75 104	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 964 896	2 964 896	
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	7 510	7 510	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	4 155 242	4 155 242	
Report à nouveau	4 622 144	4 247 056	375 088
Résultat de l'exercice	318 294	306 964	11 330
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	12 143 190	11 756 772	386 418
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	4 285 870	4 929 058	- 643 188
. Découverts, concours bancaires		20 719	- 20 719
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	1 428	1 428	
. Associés			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 625	65 765	40 860
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	418 848	364 697	54 151
. Organismes sociaux	404 974	378 315	26 659
. Etat, impôts sur les bénéfices	24 291		24 291
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	166 514	137 776	28 738
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	37 884	18 838	19 046
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	700	187 138	- 186 438
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	5 447 134	6 103 734	- 656 600
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	17 590 324	17 860 506	- 270 182

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	3 149 555		3 149 555	2 961 277	188 278 6.36
Chiffres d'affaires Nets	3 149 555		3 149 555	2 961 277	188 278 6.36
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			448	448	N/S
Autres Produits			2	2	N/S
Total des produits d'exploitation			3 150 005	2 961 277	188 728 6.37
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes			488 399	445 435	42 964 9.65
Impôts, taxes et versements assimilés			57 772	43 169	14 603 33.83
Salaires et traitements			1 244 353	1 212 557	31 796 2.62
Charges sociales			675 386	681 126	-5 740 -0.84
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 382	22 325	-7 943 -35.58
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			7	7	N/S
Total des charges d'exploitation			2 480 299	2 404 613	75 686 3.15
RESULTAT EXPLOITATION			669 706	556 664	113 042 20.31
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			5 170	15 689	-10 519 -67.05
Reprises sur provisions et transferts de charge			624	290	334 115.17
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			5 794	15 979	10 185 -63.74
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 659		1 659 N/S
Intérêts et charges assimilés			89 520	92 441	-2 921 -3.16
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			91 179	92 441	-1 262 -1.37
RESULTAT FINANCIER			-65 385	-78 462	8 923 11.67
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			584 321	480 203	104 118 21.68

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	200	1 599	- 1 399	-87.49
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	200	1 599	- 1 399	-87.49
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	929	2 176	- 1 247	-57.31
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	929	2 176	- 1 247	-57.31
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-729	-577	- 152	26.34
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	265 298	172 662	92 636	53.65
Total des Produits	3 155 999	2 978 855	177 144	5.95
Total des charges	2 837 705	2 671 892	165 813	6.21
RESULTAT NET	318 294	306 964	11 330	3.69
Dont Crédit-bail mobilier	38 017	36 418	1 599	4.39
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe Légale

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 17 590 324,19 Euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 318 294,06 Euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions Agencements, aménagements, installations	de 10 à 50 ans Non amortissable
---	------------------------------------

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement. Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013)

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif au CICE de l'année 2017 pour un montant de 5.103 Euros.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Utilisation du CICE :

Au titre de l'année civile écoulée, la société a bénéficié d'un crédit d'impôt de 3.813 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de formation et de recrutement.

Ce dispositif n'a donc servi ni à financer une hausse des bénéfices distribués ni à accroître les rémunérations des dirigeants.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Suite à contrôle fiscal, le bien immobilier situé à Levallois-Perret a fait l'objet des redressements suivants :

- rectification de la base du terrain pour le porter de 23.500 € à 141.000 €, (30% de la valeur globale), soit une augmentation de 117.500 €,
- rectification de la base amortissable de la construction par une diminution de la valeur de 117.500 €,
- révision de la durée d'amortissement de la construction qui était initialement fixée à 20 ans,
- décomposition de la construction par composants :
 - * Gros oeuvre : 40% amorti sur 50 ans,
 - * Façade, Etanchéité : 20% amorti sur 35 ans,
 - * IGT : 20% amorti sur 20 ans,
 - * Agencements : 20% amorti sur 10 ans.

La régularisation rétrospective des amortissements à l'ouverture de l'exercice suite à la décomposition du bien qui s'élève à 68.124 € a été portée à l'ouverture de l'exercice en augmentation du poste Report à nouveau.

Etat des Immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains	23 500		117 500
Constructions sur sol propre	446 500		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	11 008		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	481 008		117 500
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	14 945 278		165 857
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	20 022		
TOTAL	14 965 300		165 857
TOTAL GENERAL	15 446 309		283 357

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains			141 000	
Constructions sur sol propre	117 500		329 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			11 008	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	117 500		481 008	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			15 111 135	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			20 022	
TOTAL			15 131 157	
TOTAL GENERAL	117 500		15 612 165	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	191 809	14 382	68 124	138 067
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	191 809	14 382	68 124	138 067
TOTAL GENERAL	191 809	14 382	68 124	138 067

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	14 382				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	14 382				
TOTAL GENERAL	14 382				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	1 099	1 659	624	2 134
TOTAL Dépréciations	1 099	1 659	624	2 134
TOTAL GENERAL	1 099	1 659	624	2 134
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		1 659	624	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	71 953		71 953
Prêts			
Autres immobilisations financières	20 022		20 022
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	36 669	36 669	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	16 521	16 521	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	242 037	242 037	
Débiteurs divers	27 214	27 214	
Charges constatées d'avance	3 053	3 053	
TOTAL GENERAL	417 469	325 494	91 975
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	4 285 870	1 362 726	2 691 984	231 160
Emprunts et dettes financières divers	1 428	1 428		
Fournisseurs et comptes rattachés	106 625	106 625		
Personnel et comptes rattachés	418 848	418 848		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	404 974	404 974		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	24 291	24 291		
- T.V.A	166 514	166 514		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	37 884	37 884		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	700	700		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	5 447 134	2 523 991	2 691 984	231 160
Emprunts souscrits en cours d'exercice	135 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	778 188			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 266
Dettes fiscales et sociales	666 647
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	739 913

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 053	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 053	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	4 694	16,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	4 694	16,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	3 149 555
TOTAL	3 149 555

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	3 149 555
TOTAL	3 149 555

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	584 321	198 933
Résultat exceptionnel (et participation)	-729	
Résultat comptable	583 592	198 933

Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises sœurs, et les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la société.

Ces transactions sont effectuées aux conditions normales du marché.

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		157 478	157 478
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		47 907	47 907
- Dotations de l'exercice		45 156	45 156
TOTAL		64 415	64 415
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		44 021	44 021
- Exercice		38 017	38 017
TOTAL		82 038	82 038
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		38 017	38 017
- à plus d'un an et cinq au plus		15 648	15 648
- à plus de cinq ans			
TOTAL		53 885	53 885
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus		43 570	43 570
- à plus de cinq ans			
TOTAL		43 570	43 570
Montant pris en charge dans l'exercice			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunt Appartement LEVALLOIS	14 483
Emprunt Frais Acquisition des titres SOGI	1 635 834
Emprunt Frais Acquisition des titres A2BCD	1 875 000
Emprunt Frais Acquisition des titres IDV	386 871
Emprunt Frais Acquisition des titres SEGINE	238 683
Emprunt Logiciel SEITRA	135 000
TOTAL	4 285 870

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	5 500

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	9	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		83 667	
TOTAL		83 667	

Commentaires :

La société ne comptabilise pas de provisions au titre montant de l'engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite des salariés.

Les critères suivants ont été retenus pour la détermination de ces engagements :

Age de départ : 62 ans
 Taux d'actualisation : 1,30%
 Taux de croissance des salaires : 2% constant
 Table de mortalité : TV 88/90

Selon ces paramètres, l'engagement en matière de retraite au 31 décembre 2017 s'élève à 83.667 euros

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	75 104	75 104	75 104	40 000	40 000
b) Nombre d'actions émises	4 694	4 694	4 694	2 500	2 500
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	3 149 555	2 961 277	2 949 927	2 777 498	2 125 407
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	599 009	501 661	566 765	239 835	517 090
c) Impôt sur les bénéfices	265 298	172 662	194 360	109 255	207 338
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	333 711	328 999	372 405	130 580	309 752
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	318 294	306 964	345 664	239 544	661 329
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	71	70	79	52	124
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	68	65	74	96	265
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	9	9	9	9	8
b) Montant de la masse salariale	1 244 353	1 212 557	1 119 993	952 443	713 948
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	675 386	681 126	615 145	512 978	393 067

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
ATRIUM GESTION	92 000	1 923 851	100,00	2 425 778	2 425 776			8 572 239	246 240	
SCI ORION	2 000	1 221 101	51,00	1 020	1 020			406 375	143 437	
A2BCD	105 000	-79 901	100,00	2 490 877	2 490 877			2 742 779	32 277	
CABINET GUY SOUTOU	432 500	475 479	100,00	2 255 902	2 255 902			3 443 391	94 315	
SOGI	163 882	1 028 321	100,00	5 800 000	5 800 000			3 582 176	-124 805	
IDV	50 000	-1 078	100,00	445 000	445 000			618 408	-140 547	
SEGINE	50 000	16 061	100,00	1 570 567	1 570 567			1 834 951	-12 170	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Bilan détaillé ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances & acomptes sur immo. incorporelles					
Terrains	141 000		141 000	23 500	117 500
21100000 TERRAIN	141 000		141 000	23 500	117 500
Constructions	329 000	138 067	190 933	254 691	- 63 758
21318000 APPARTEMENT	329 000		329 000	448 500	
28131800 AMORTISSEMENT APPARTEMENT		138 067	-138 067	-191 809	
Installations tech., matériel & outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	11 008		11 008	11 008	
21810000 AAI DIVERS	11 008		11 008	11 008	
Immobilisations en cours					
Avances & acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres Participations	15 039 182		15 039 182	14 873 325	165 857
26160000 TITRE DE PARTICIPATION ATRIUM	2 425 778		2 425 778	2 425 776	
26191000 TITRES DE PARTICIPATION SOUTOUL	2 255 902		2 255 902	2 255 902	
28198000 TITRES DE PARTICIPATION SOGI	5 800 000		5 800 000	5 800 000	
26199100 TITRES DE PARTICIPATION Gde OURSE	40		40	40	
26199500 TITRES DE PARTICIPATION ORION	1 020		1 020	1 020	
26199600 TITRES DE PARTICIPATION A2BCO	2 490 877		2 490 877	2 490 877	
26199700 TITRES DE PARTICIPATION IDV	445 000		445 000	445 000	
26199800 TITRES DE PARTICIPATION SEGINE	1 570 587		1 570 587	1 454 710	
28199900 TITRES DE PARTICIPATION ATRIUM 17*	50 000		50 000		
Créances rattachées à des participations	71 953		71 953	71 953	
26799600 CREANCE S/ PARTICIPATION Gde OURSE	70 000		70 000	70 000	
26799700 INTERETS S/ CREANCES PARTICIPATION	1 953		1 953	1 953	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	20 022		20 022	20 022	
27500000 AVANCE GEST. COPRO LEVALLOIS	8		8	8	
27510000 DEPOTS VERSES	17 000		17 000	17 000	
27520002 DEPOT CAUTION CARBURANT	125		125	125	
27550000 CAUTIONNEMENTS VERSES	2 889		2 889	2 889	
TOTAL (I)	15 612 165	138 067	15 474 098	15 254 500	219 598
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances & acomptes versés sur commandes					
Créances Clients et comptes rattachés 41110000 CLIENTS VENTES DE BIENS SERVICES	36 669 36 669		36 669 36 669	338 317 338 317	- 301 648 - 301 648
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices 44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES 44410000 CICE				25 514 21 701 3 813	- 25 514
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 44566000 TVA DEDUCTIBLE 44586000 ETAT TVA S/FACT.NON PARVENUES	16 521 1 654 14 867		16 521 1 654 14 867	8 053 3 813 4 440	8 468
. Autres 45511000 SEGINE PRET SDPF 45810000 SEGINE SEITRA 45611000 IDV SEITRA 46701000 DEBITEUR-CREDITEUR SEGINE	269 251 107 037 79 650 55 350 27 214		269 251 107 037 79 650 55 350 27 214	218 363 218 363	50 888 - 218 363
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement 50300000 ACTIONS 50810000 AUTRES VALEURS MOBILIERES 50810009 CAT STE GLE CROISSANCE 59080000 PROV DEPRECIATION VMP	1 714 668 118 527 1 148 142 450 000	2 134	1 712 535 116 527 1 148 142 450 000 - 2 134	2 002 640 8 378 1 545 383 450 000 - 1 099	- 290 105
Disponibilités 51210800 SOCIETE GENERALE 51210900 BANQUE PALATINE 51230000 MONTE PASCHI 51240000 CREDIT AGRICOLE	78 198 8 533 48 426 18 542 4 697		78 198 8 533 48 426 18 542 4 697	10 546 5 440 410 4 697	67 652
Charges constatées d'avance 48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 053 3 053		3 053 3 053	2 574 2 574	479 479
TOTAL (II)	2 118 360	2 134	2 116 226	2 606 007	- 489 781
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	17 730 525	140 201	17 590 324	17 860 506	- 270 182

Bilan détaillé PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 75 104 Euros) 10130000 CAPITAL SOCIAL	75 104 75 104	75 104 75 104	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ... 10430000 PRIMES D'APPORT	2 964 896 2 964 896	2 964 896 2 964 896	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale 10611000 RESERVE LEGALE PROPREMENT DITE	7 510 7 510	7 510 7 510	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves 10680000 AUTRES RESERVES	4 155 242 4 155 242	4 155 242 4 155 242	
Report à nouveau 11000000 REPORT A NOUVEAU SOLDE CREDITEUR	4 622 144 4 622 144	4 247 056 4 247 056	375 088 375 088
Résultat de l'exercice	318 294	306 964	11 330
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	12 143 190	11 756 772	386 418
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts 16410000 EMPRUNT PALATINE 135 K€ 16491000 EMPRUNT APPARTEMENT LEVALLOIS 16498000 EMPRUNT SOGI 16499000 EMPRUNT A2BCD 16499700 EMPRUNT IOV 18499800 EMPRUNT SEGNE	4 285 870 135 000 14 483 1 635 834 1 875 000 388 871 238 683	4 929 058 48 141 2 139 187 2 041 667 420 349 279 734	- 643 188
Découverts, concours bancaires 51230000 MONTE PASCHI		20 719 20 719	- 20 719 - 20 719
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers 16510000 DEPOTS RECUS	1 428 1 428	1 428 1 428	

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Associés			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 625	65 765	40 860
40110000 FOURN ACHATS DE BIENS OU SERV	33 359	39 125	
40810000 FOURN FACTURES NON PARVENUES	73 266	26 640	
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	418 848	364 697	54 151
42820000 PERS CONGES A PAYER	63 848	34 697	
42830000 PROV PRIMES A PAYER	355 000	330 000	
. Organismes sociaux	404 974	378 315	26 659
43100000 SECURITE SOCIALE	137 286	139 878	
43710000 GROUPE TAITBOUT-NOVALIS	28 635	28 121	
43745000 COTISATION ART.83 - AVIVA	25 059	23 367	
43790000 ALLIANZ CADRES	4 080	9 042	
43800000 MUTUELLE PREVOYANCE	4 277	4 091	
43850000 KLESIA PREV. NON CADRE	432	415	
43860000 CHARGES SOC S/ CONGES PAYES	38 206	18 300	
43861000 CHARGES S/ PRIMES A PAYER	167 000	155 100	
. Etat, impôts sur les bénéfices	24 291		24 291
44400000 ETAT IMPOTS S/BENEFICES	24 291		24 291
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	166 514	137 776	28 738
44551000 TVA A DECAISSER	60 402	34 533	
44571000 ETAT TVA COLLECTEE	106 112	103 243	
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	37 884	18 838	19 046
44862000 TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	8 608	8 461	
44863000 FORMATION CONTINUE A PAYER	17 468	8 212	
44863500 CVAE - CFE	1 554	48	
44865000 TVTS A PAYER	10 258	2 119	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	700	187 138	- 186 438
41120000 CLIENTS CREDITEURS		187 138	- 186 438
48700000 DEB ET CRED DIVERS - AUTRES	700		
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	5 447 134	6 103 734	- 656 600
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	17 590 324	17 860 506	- 270 182

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	3 149 555		3 149 555	2 961 277	188 278	6.36
70680700 PRESTATIONS ATRIUM	1 311 600		1 311 600	1 277 652		
70681000 PRESTATIONS SOUTOUL	486 998		486 998	484 704		
70685000 PRESTATIONS SOGI	587 406		587 406	585 675		
70686000 PRESTATIONS A2BCD	332 858		332 858	317 228		
70687000 PRESTATIONS I.D.V.	75 006		75 006	51 474		
70688000 PRESTATIONS SEGNE	187 598		187 598	90 858		
70800000 LOYERS.	21 852		21 852	21 835		
70801000 CH. LOCAT. APPART LEVALLOIS	2 400		2 400	2 558		
70880000 AUTRES PROD.ACTI.ANNEXES	5 525		5 525			
70880001 REFACT FLOTTE ATRIUM	45 492		45 492	43 022		
70880002 REFACT FLOTTE SOUTOUL	35 150		35 150	43 165		
70880003 REFACT FLOTTE SOGI	4 440		4 440	4 554		
70880004 REFACT FLOTTE A2BCD	39 218		39 218	33 993		
70880007 REFACT FLOTTE I.D.V.	8 869		8 869	4 562		
70880008 REFACT FLOTTE SEGNE	7 150		7 150			
Chiffre d'affaires Net	3 149 555		3 149 555	2 961 277	188 278	6.36

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçue				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charge	448		448	N/S
79100000 TRANSF.CHARGES D'EXPLOITATION	448		448	N/S
Autres Produits	2		2	N/S
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	2		2	N/S
Total des produits d'exploitation	3 150 005	2 961 277	188 728	6.37
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approv.				

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Autres achats et charges externes	488 399	445 435	42 964	9.65
60610000 ESSENCE	1 134	415		
60810001 ESSENCE ATRIUM	3 604	3 105		
60610002 ESSENCE SOUTOUL	3 005	4 044		
60610003 ESSENCE SOGI	242	309		
60610004 ESSENCE A2BCD	5 233	5 141		
60810007 ESSENCE IDV	1 217	726		
60610008 ESSENCE SEGINE	1 244			
60620000 PHOTOCOPIES	123	105		
60630000 PETIT MATERIEL	457	1 145		
60640000 FOURNITURES DE BUREAU	85	662		
60643000 FOURNITURES INFORMATIQUES	1 592	1 304		
60680000 FOURNITURES ENTRETIENS		201		
60690000 PETIT MATERIEL INFORMATIQUE	1 426	527		
61110000 SOUS-TRAITANCE PAIE	2 955	3 600		
61150000 FRAIS INFORMATIQUES	979	1 635		
61222101 LOC. CREDIPAR - ATRIUM		4 194		
61222102 LOC. VEHICULE CREDIPAR - SOUTOUL		2 162		
61222200 CREDIT BAIL MERCEDES	17 853	16 254		
61222301 LOCATION DIAC - ATRIUM		22 104		
61222302 LOCATION DIAC - SOUTOUL		9 665		
61222303 LOCATION DIAC - SOGI		3 295		
61222304 LOCATION DIAC - A2BCD		18 981		
61222307 LOCATION DIAC - IDV		2 974		
61222402 LOCATION VEHICULE - ACTION - SOUTOUL		12 623		
61222500 LOCATION VEHICULE BMW - ALPHABET		19 974		
61222502 LOCATION VEHICULE MERCEDES - SOUTOUL		8 885		
61222510 LOCATION VEHICULE MINI - ALPHABET		8 868		
61224000 VEHICULE LOC-ACTION SOUTOUL	20 184	20 164		
61301000 LOCATION LDXBAIL COPIEUR CANON	780	390		
61325500 LOCATION IMMOBILIERE - 4 RUE D'ARGENSON	34 664	34 664		
61354000 LOC VEHICULES BMW ALPHABET	26 842			
61354501 LOC. VEHICULES - ATRIUM	29 386			
61354502 LOC. VEHICULES - SOUTOUL	25 887			
61354503 LOC. VEHICULES - SOGI	3 295			
61354504 LOC. VEHICULES - A2BCD	22 207			
61354507 LOC. VEHICULES - IDV	4 371			
61354508 LOC. VEHICULES - SEGINE	4 611			
61427000 CHARGES LOCATIVES ED. VAILLANT	3 751	3 575		
61520000 TRAVAUX LOCATIFS ED VAILLANT	199	178		
61520001 TRAVAUX COPRO. ED. VAILLANT	708	5 290		
61550200 ENTRETIEN MATERIEL ROULANT	1 990	1 200		
61550201 ENTRETIEN MATERIEL ROULANT - ATRIUM	387	2 511		
61550202 ENTRETIEN MATERIEL - SOUTOUL	1 065	110		
61550204 ENTRETIEN MATERIEL ROULANT - A2BCD	2 421	723		
61550207 ENTRETIEN MATERIEL ROULANT - IDV	35	25		
61550900 LICENCES INFORMATIQUES	231	140		
61560100 MAINTENANCE INFORMATIQUE	40 555	39 580		
61610000 ASSURANCE S/EMPRUNT SOGI	14 104	17 823		
61611000 ASSURANCE S/EMPRUNT A2BCD	17 373	18 846		
61630001 ASSURANCES PROFESSIONNELLES	2 449	2 449		
61630003 ASSURANCES AUTOMOBILES	8 729	8 459		
61630004 ASSURANCES DIVERSES	7 935	19 255		
61630103 ASSURANCES AUTOMOBILES ATRIUM	12 378	11 271		
61630203 ASSURANCES AUTOMOBILES SOUTOUL	5 025	5 219		
61630303 ASSURANCES AUTOMOBILES SOGI	925	933		
61630403 ASSURANCES AUTOMOBILES A2BCD	9 070	9 045		
61630703 ASSURANCES AUTOMOBILES IDV	1 132	817		
61630803 ASSURANCES AUTOMOBILE SEGINE	1 390			
61610000 DOCUMENTATION GENERALE	1 459	1 268		
62260000 HONORAIRES	98 168	40 508		
62270000 FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	623	2 988		
62280000 DIVERSES REMUN INTERMEDIAIRES HONORAIRES		600		
62300000 PUBLICITE	1 030	2 772		
62360000 CADEAUX CLIENTELE	27	148		
62370000 DONS	845	445		
62380000 POURBOIRES DONS COURANTS		200		
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	20 453	20 264		
62510001 FRAIS DEPLACEMENT ATRIUM	150	148		
62510002 FRAIS DEPLACEMENT SOUTOUL	111	243		
62560000 MISSIONS	9 814	5 971		
62600000 FRAIS DE PTT	600	643		
62610000 TELEPHONE STANDARD	1 160	2 751		
62612000 PORTABLES	8 388	7 873		
62710000 FRAIS BANCAIRES DIVERS	474	3 843		
62810000 COTISATIONS	1 465	598		
62820000 FRAIS DIVERS DE GESTION	55	131		
62820001 FRAIS DIVERS DE GESTION ATRIUM	149	105		
62820002 FRAIS DIVERS DE GESTION SOUTOUL	57	55		
62820003 FRAIS DIVERS DE GESTION SOGI	17	17		
62820004 FRAIS DIVERS DE GESTION A2BCD	118	102		
62820007 FRAIS DIVERS DE GESTION I.D.V.	17	20		
62820008 FRAIS DIVERS DE GESTION SEGINE	17			
62830000 FORMATION DE PERSONNEL		180		

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES 4 Rue D'Argenson 75008 PARIS

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Impôts, taxes et versements assimilés	57 772	43 169	14 603	33.83
63110000 IMPOTS TAXE D'APPRENTISSAGE	8 606	8 461		
63330000 IMPOTS PARTICIP EMPLOYEUR FORMAT CONTINU	20 651	9 510		
63511000 IMPOTS CVAE - CET	13 644	13 510		
63512000 IMPOTS TAXES FONCIERES	3 750	3 975		
63513000 IMPOTS CFE	449	445		
63514000 IMPOTS TAXE S/VEHICULES SOCIETES	8 139	8 261		
63515000 IMPOTS TAXE VEHICULES POLLUANTS		160		
63515002 IMPOTS TAXE VEHICULES POLLUANTS SOUTOUL		160		
63516000 IMPOTS TAXE SUR BUREAUX		849		
63580000 IMPOTS AUTRES TAXES	164	-163		
63760000 IMPOTS TAXES DIVERSES	2 368			
Salaires et traitements	1 244 353	1 212 557	31 796	2.62
64110000 SAL APPOINT.COMMISSIONS DE BASE	1 193 944	1 164 408		
64111000 CPAM	41			
64112000 SAL VARIATIONS CONGES PAYES	29 151	-7 986		
64113000 PRIMES	25 000	60 000		
64140000 PERS INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	2 218	2 138		
64180000 DEDUCTION AV. EN NATURE	-8 000	-6 000		
Charges sociales	675 386	681 126	- 5 740	-0.84
64510000 PERS COTISATIONS A L'URSSAF	309 053	307 535		
64520000 PERS COTISATIONS GROUPE TAITBOUT		144 998		
64534000 PERS COTISATIONS ART.83 - AVIVA	235 766	101 072		
64535000 AGF CADRES	9 501	27 637		
64536000 MUTUELLE & PREVOYANCE NOVALIS	17 108			
64537000 PERS KLESIA PREV NON CADRES	950	911		
64540000 PERS COTISATIONS POLE EMPLOI	28 319	28 518		
64580000 PERS CHARGES SOCIALES S/C.P.	19 906	-7 436		
64583000 PERS CHARGES SOCIALES SI/ PRIMES	11 900	28 100		
64590000 PERS CICE	-5 103	-3 813		
64740000 PERS VERST AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES		83		
64750000 PERS MEDECINE DU TRAVAIL	1 527	1 239		
64790000 PERS AXA	231	4 005		
64800000 PRADO EPARGNE	34 500	37 260		
64810000 PERS TICKETS RESTAURANT	11 708	11 019		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	14 382	22 325	- 7 943	-35.58
66112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	14 382	22 325	- 7 943	-35.58
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	7	7		N/S
65800000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	7	7		N/S
Total des charges d'exploitation	2 480 299	2 404 613	75 686	3.15
RESULTAT D'EXPLOITATION	669 706	556 664	113 042	20.31
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés	5 170	15 689	- 10 519	-67.05
76400000 REVENUS DES VMP	5 170	15 689	- 10 519	-67.05
Reprises sur provisions et transferts de charge	624	290	334	115.17
76660000 REPRISE PROV DEPRECIATION VMP		290	334	115.17
76685000 REP.PROV.VAL.PLACEMENT	624			
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers	5 794	15 979	- 10 185	-63.74
Dotations financières aux amortissements et provisions	1 659		1 659	N/S
66885000 DOT.PROV.VAL.PLACEMENT	1 659		1 659	N/S

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Intérêts et charges assimilées	89 520	92 441	- 2 921	-3.16
66119500 INTERETS S/EMPRUNT APPART LEVALLOIS	1 494	2 989		
66120000 INTERETS S/EMPRUNT SOGI	21 838	28 808		
66130000 INTERETS S/EMPRUNT A2BCD	45 252	50 864		
66140000 INTERETS S/EMPRUNT I.D.V.	8 508	8 837		
66150000 INTERETS S/EMPRUNT SEGINE	4 437	2 478		
66160000 INTERETS BANCAIRES	3	39		
66800000 AUTRES CHARGES FINANCIERES	7 991	427		
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières	91 179	92 441	- 1 262	-1.37
RESULTAT FINANCIER	-85 385	-76 462	- 8 923	11.67
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	584 321	480 203	104 118	21.68
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	200	1 599	- 1 399	-87.49
77180000 AUTRS PRODUITS EXCEPTIONNELS	200	1 599	- 1 399	-87.49
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	200	1 599	- 1 399	-87.49
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	929	2 176	- 1 247	-57.31
67120000 EXCEPT PENALITES ET AMENDES	929	2 176	- 1 247	-57.31
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	929	2 176	- 1 247	-57.31
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-729	-577	- 152	26.34
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	265 298	172 662	92 636	53.65
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	265 298	172 662	92 636	53.65
Total des Produits	3 155 999	2 978 855	177 144	5.95
Total des charges	2 837 705	2 671 892	165 813	6.21
RESULTAT NET	318 294	306 964	11 330	3.69
Dont Crédit-bail mobilier	38 017	36 418	1 599	4.39
61222200 CREDIT BAIL MERCEDES	17 853	16 254		
61224000 VEHICULE LOC-ACTION SOUTOUL	20 164	20 164		
Dont Crédit-bail immobilier				

Liasse Fiscale

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise : **SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES** Durée de l'exercice en nombre de mois : **12**

Adresse de l'entreprise : **4 Rue D' Argenson 75008 PARIS** Durée de l'exercice précédent : **12**

Numéro SIRET : **3 7 9 8 7 5 5 8 6 0 0 0 4 0** Néant ☐

Exercice N clos le : **31/12/2017**

		But 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CC		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	141 000	141 000	
	Constructions	AP	329 000	138 067	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR			
	Autres immobilisations corporelles	AT	11 008	11 008	
Immobilisations en cours	AV				
Avances et acomptes	AX				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS			
	Autres participations	CU	15 039 182	15 039 182	
	Cédantes rattachées à des participations	BB	71 953	71 953	
	Autres titres immobilisés	BO			
	Prêts	BF			
	Autres immobilisations financières *	BH	20 022	20 022	
TOTAL (II)		EJ	15 612 165	138 067	15 474 098
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	EL		
		En cours de production de biens	EN		
		En cours de production de services	BP		
		Produits intermédiaires et finis	BR		
		Marchandises	BT		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	36 669	36 669
		Autres créances (3)	EZ	285 772	285 772
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	1 714 668	2 134
DIVERS	Disponibilités	CF	78 198	78 198	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 053	3 053	
	TOTAL (III)	CJ	2 118 360	2 134	2 116 226
	Comptes de régulation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
		Frais de remboursement des obligations (V)	CM		
Écarts de conversion actif *		CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I + VI)		CO	17 730 525	140 201	17 590 324

Renvois : (1) Outil droit au bail ; (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes ; (3) Part à plus d'un an ;

Classe de réserve de propriété : * Immobilisations ; Stocks ; Créances.

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Désignation de l'entreprise		SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES		Néant ☐	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 75 104,)	DA	75 104		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	2 964 896		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	7 510		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	4 155 242		
	Report à nouveau	DH	4 622 144		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	318 294		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	12 143 190	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (*)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 285 870		
	Emprunts et dettes financières diverses (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 428		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	106 625		
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 052 511		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	700		
Compte régularisé	EB				
	TOTAL (IV)	EC	5 447 134		
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	17 590 324		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 523 991			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général de l'impôt)

Désignation de l'entreprise		SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracomunitaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
			FG	3 149 555	FH		FI	3 149 555
		services *	FJ	3 149 555	FK		FL	3 149 555
	Chiffres d'affaires nets *						FM	
	Production stockée *						FN	
	Production immobilisée *						FO	
	Subventions d'exploitation						FP	448
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FQ	2
Autres produits (1) (11)						FR	3 150 005	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	488 399	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	57 772	
	Salaires et traitements *					FY	1 244 353	
	Charges sociales (10)					FZ	675 386	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *			GA	14 382	
			dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
	Autres charges (12)					GE	7	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - I)							GG	669 706
opérations en continu	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	5 170	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	624	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)							GP	5 794
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	1 659	
	Intérêts et charges assimilés (6)					GR	89 520	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)							GU	91 179
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	(85 385)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (II - II + III - IV + V - VI)							GW	584 321

(P&NV)15 : voir tableau n° 2033) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032.

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaires obligatoires (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES		Néant	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			200
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD			200
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			929
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH			929
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(729)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	265 298
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 155 999
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 837 705
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	318 294
REVOIS	(1) Dont produits nts partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP	38 017	
		Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RO		
	(7) Dont transferts de charges	A1	448		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Bilan N				
AMENDES	Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	929				
REMBOURSEMENT FOURNISSEUR			200		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:	Bilan N				
	Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code Général
des Impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste			
		TOTAL I				TOTAL II		TOTAL III		TOTAL IV			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I				CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG	23 500	KH		KI	117 500		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	446 500	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR				
		Dont Composants	M3		KS		KT		KU				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KV	11 008	KW		KX			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KY		KZ		LA		
		Matériel de transport *					LB		LC		LD		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LE		LF		LG		
		Emballages récupérables et divers *					LH		LI		LJ		
	Immobilisations corporelles en cours					LK		LL		LM			
	Avances et acomptes					LN	481 008	LO		LP	117 500		
	TOTAL III												
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T		
		Autres participations					8U	14 945 278	8V		8W	165 857	
Autres titres immobilisés						IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières						IT	20 022	IU		IV			
TOTAL IV						LQ	14 965 300	LR		LS	165 857		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						OG	15 446 309	OH		OJ	283 357		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Dynamiques		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation nette * ou évaluation par mise en équivalence		
		par versement de poste à poste		par ce journal à des fins de service ou résultat d'une transaction équivalente		3		4		
		TOTAL I		TOTAL II		TOTAL III		TOTAL IV		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY	141 000	LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	117 500	MA		MB	329 000	MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	IS		MG		MH		MI		
		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencements divers	IU		MM		MN	11 008	MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III	IY	117 500	NO		NH	481 008	NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations	IO		OX		OY	15 111 135	OZ	
		Autres titres immobilisés	II		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2B		2F	20 022	2G		
TOTAL IV		I3		NJ		NK	15 131 157	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	117 500	OK		OL	15 612 165	OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P. N° 2054-bis-SD 2018

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES

Néant ☒

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires	1	2			5	6
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. Industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres Immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1978 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 - Site préparatoire

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERESNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	191 809	PN	14 382	PO	68 124	PQ	138 067
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	191 809	QV	14 382	QW	68 124	QX	138 067
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		YN	191 809	YP	14 382	YQ	68 124	YR	138 067

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M0	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres amm. incorp.	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NE	NI	NU	NV
Total général aux versements (NP + NO + NR)	NX						
Total général aux versements (NS + NT + NU)			NY	Total général aux versements (NW - NY)			NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étales			Z9	Z8
Premiers de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SOCIETE DE DEVELOPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES				Néant ☐					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice			
		1		2		3		4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC			
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF			
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI			
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO			
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6			
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U		IK		IL		IM			
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR			
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D			
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H			
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M			
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S			
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W			
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A			
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E			
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K			
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER			
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U			
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y			
TOTAL II	5Z		TV		TW		TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	{	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
			- corporelles	6E		6F		6G		6H	
			- titres mis en équivalence	02		03		04		05	
			- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
			- autres immobilisations financières (1) *	06		07		08		09	
			Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W			
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	1 099	6Y	1 659	6Z	624	7A	2 134		
	TOTAL III	7B	1 099	TY	1 659	TZ	624	UA	2 134		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 099	UB	1 659	UC	624	UD	2 134		
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF					
		- financières		UG	1 659	UH	624				
		- exceptionnelles		UJ		UK					

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2018

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES

Extension 2

[illegible]

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N°2057-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES				Néant	*
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	71 953	UM		UN	71 953
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	20 022	UV		UW	20 022
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	36 669		36 669		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constatée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM				
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	16 521		16 521	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN				
		Divers	VP				
	Groupe et associés (2)	VC	242 037		242 037		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	27 214		27 214		
	Charges constatées d'avance	VS	3 053		3 053		
	TOTAUX		VT	417 469	VU	325 494	VV
REVOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG					
	à plus d'1 an à l'origine	VH	4 285 870	1 362 726	2 691 984	231 160	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	1 428	1 428			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	106 625	106 625			
Personnel et comptes rattachés		8C	418 848	418 848			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	404 974	404 974			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	24 291	24 291			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	166 514	166 514			
	Obligations cautionnées	VX					
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	37 884	37 884			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	700	700			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
TOTAUX		VY	5 447 134	VZ	2 523 991	2 691 984	231 160
REVOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VI	135 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL		
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	778 188	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032			

SAGE Expert-comptables Janvier 2018 : État préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

DGFiP N° 2058-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES Néant ☐										Exercice N, C.O.S 19 : 13,11,212,0,1,7				
I. RÉINTÉGRATIONS														
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE														
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés								WA	318 294		
			de son conjoint								WB			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD				Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		32 827	XE	40 966	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF				Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		8 139			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un régime de location meublé (art. 156 bis du CGI)		RA				Part des loyers dispensée de réintégration (art. 213 bis du CGI)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058 B, cadre III)		WI		1 659		Charges à payer liées à des états et territoires non considérés non déductibles (cf. 2067 - bis)		XX			XW	2 588	
	Amendes et pénalités		WJ		929		Charges financières (art. 212 - bis)		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *												XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)												17	265 298
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 208 B du CGI		L7				K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)									18		
			- Imposées au taux de 0 %									ZN		
	Fraction Imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme									WN		
			- Plus-values soumises au régime des fusions									WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XR	2 248	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-13 et 212 du CGI)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW				WQ		
		Déficits étrangers antérieurement déduits (art. 219 C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à l'impôt zéro		MB						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage												Y3		
										TOTAL I		WR	629 394	
II. DÉDUCTIONS														
PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE														
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *												WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058 B-SD, cadre III)												WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)									WW		
			- Imposées au taux de 0 %									WH		
			- Imposées au taux de 19 %									WP		
			- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures									WW		
			- Imputées sur les déficits antérieurs									XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %											16		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *												WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A						XA		
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *												ZY		
Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement *											XD		
	Abattement sur les bénéfices et exonérations	Entreprises nouvelles - Exonération d'entreprises ne dépassant pas 44 salariés	K9		Entreprises nouvelles - Exonération d'entreprises ne dépassant pas 44 salariés	L2		Entreprises nouvelles - Exonération d'entreprises ne dépassant pas 44 salariés	L5			XF		
		Régime de coopération avec les CICE (art. 44 bis du CGI)	L6		Société d'investissement innovante (art. 208 C)	K3		Zone de revitalisation de la déficience 994 (art. 44 bis du CGI)	PA					
		Zone franche urbaine (art. 44 bis du CGI)	OV		Régime d'emploi à dynamisme (art. 44 bis du CGI)	1F		Zone franche d'activité (art. 44 bis du CGI)	XC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)												XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9				Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI		XG	5 103	
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage												Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	5 727	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL		623 667						XJ		
		déficit (II moins I)												
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL								XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *												XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		623 667						XO		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP 2058 A 2018

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES

Extension

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N°2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	63 848	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
TITRES DE PLACEMENT	9D	1 659	9E 624
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV + 9S) et (YO = ZW + 9T)	YN	1 659	YO 624
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-I et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	QC	4 247 056	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	QD	306 964		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	QE			Dividendes	ZE					
	TOTAL I	QF	4 554 020		Autres répartitions	ZF					
					Report à nouveau		ZG	4 554 020			
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	4 554 020			
					TOTAL II						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit bail)	J7	157 478		YQ	71 517					
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR						
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS						
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance				YT	3 934					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ	155 793					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU						
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	98 788					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	229 884					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	488 399					
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE				YW	13 644					
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS			9Z	44 128					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				YX	57 772					
TVA	- Montant de la TVA collectée				YY	625 060					
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	54 343					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *				QB	1 265 639					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				QS						
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK				%		
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP									
	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG						
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies				RH						
RÉGIME DE GROUPE *	Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA			Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL		
					Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC		
	Groupe résultat d'ensemble	JD			Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO		
					Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH			N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

SA05 Exercices-comptables Janvier 2018 : Etat préparatoire

⑫

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SO 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES** Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations*					
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
I - Immobilisations*						
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
II - Autres éléments						
13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

(A) (B) (C)
(Ventilation par taux)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

ଶାସନ ଶିକ୍ଷା ପ୍ରଦାନ କରୁଥିବା ସ୍ଥାନ : ପିଓ ଏମ୍ବେଇ

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

Sans nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées

Article 219 I a du CGI ②

Sans nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€

(art. 219 I a ter bis du CGI) ③

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N 1			
N 2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N 3			
N 4			
N 5			
N 6			
N 7			
N 8			
N 9			
N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
	À 19 %, 16,5 % ① ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ②	④	⑦
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
N 1						
N 2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N 3						
N 4						
N 5						
N 6						
N 7						
N 8						
N 9						
N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033

SAGE Expert-comptable Janvier 2018 - SAGE préparateur

15

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD-2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (3)		
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

16

Désignation de l'entreprise: SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES															Néant ☐ *				
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN de la tête de groupe																			
Exercice ouvert le: 01/01/2017 et clos le: 31/12/2017															Données en nombre de mois		1	2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA	3 149 555			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT	448			
TOTAL 1															OX	3 150 003			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH	2			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE				
Subventions d'exploitation reçues															OF				
Variation positive des stocks															OD				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT				
TOTAL 2															OM	2			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																			
Achats															ON	19 362			
Variation négative des stocks															OQ				
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR	278 979			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW	3			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OG				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY				
TOTAL 3															OJ	298 344			
IV- Valeur ajoutée produite																			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)															OG	2 851 661			
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).															SA	2 851 661			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case															EV	X			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)															GX	3 150 003	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	9,00
Période de référence															GY	0 1 / 0 1 / 2 0 1 7	GZ	3 1 / 1 2 / 2 0 1 7	
Date de cessation															HR	/ /			
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs																			
Effectif moyen du personnel * :															YP	9,00			
dont apprentis															YF				
dont handicapés															YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL				
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.																			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.																			

SAGE Epars-comptables janvier 2018 - Etd repartition

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III du C.G.I.)

(17)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2017

N° SIRET

3 7 9 8 7 5 5 8 6 0 0 0 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES

ADRESSE (voie)

4 Rue D' Argenson

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

4694

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance: Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES



Extension 2

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

Titre (2) M Nom patronymique CARLE Prénom(s) Anthony
 Nom marital % de détention 26,63 Nb de parts ou actions 1250
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance: Date N° Département Commune Pays
 Adresse: N° Voie
 Code Postal Commune Pays

SAGE Expert-comptable, version 2018 - 811 100 000 000

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. II du C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

3 7 9 8 7 5 5 8 6 0 0 0 4 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES

ADRESSE (voie)

4 Rue D' Argenson

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

7

Forme juridique

SAS

Dénomination

ATRIUM GESTION

N° SIREN (si société établie en France)

632018503

% de détention

100,00

Adresse :

N°

4

Voie

RUE D'ARGENSON

Code Postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

CABINET DE GESTION GUY SOUTOUL

N° SIREN (si société établie en France)

722030129

% de détention

100,00

Adresse :

N°

37

Voie

RUE LOUISE MICHEL

Code Postal

92300

Commune

LEVALLOIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SCI

Dénomination

ORION

N° SIREN (si société établie en France)

449259704

% de détention

51,00

Adresse :

N°

4

Voie

RUE D'ARGENSON

Code Postal

75008

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

SOCIETE ORFILA DE GESTION IMMOBILIERE

N° SIREN (si société établie en France)

732005285

% de détention

100,00

Adresse :

N°

33

Voie

RUE ORFILA

Code Postal

75020

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

L'IMMOBILIERE DES VICTOIRES

N° SIREN (si société établie en France)

350339453

% de détention

100,00

Adresse :

N°

1

Voie

PLACE DES VICTOIRES

Code Postal

92600

Commune

ASNIERES

Pays

FRANCE

Forme juridique

S.A.

Dénomination

A2BCD

N° SIREN (si société établie en France)

304497183

% de détention

100,00

Adresse :

N°

12

Voie

PLACE DU MARCHE

Code Postal

78600

Commune

MAISONS-LAFFITE

Pays

FRANCE

Forme juridique

SAS

Dénomination

SOCIETE D'ETUDE ET DE GESTION IMMOBILIERE DU NORD

N° SIREN (si société établie en France)

642032130

% de détention

100,00

Adresse :

N°

83

Voie

RUE LAFAYETTE

Code Postal

75009

Commune

PARIS

Pays

FRANCE

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

SAUE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat préliminaire

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES				N° 2065-SD 2018	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)					
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS					
Exercice ouvert le		01012017		et clos le 31122017	
Déclaration soumise pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition	
				Régime réel normal	
☒ SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
☐ SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
☐ SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case					
☐ SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case					
☐ SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES				4 Rue D'Argenson	
75008 PARIS				SRET	
3 7 9 8 7 5 5 8 6 0 0 0 4 0				Mél: sdpf.pierrecarle@orange.fr	
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Activités des sociétés holding		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%		Bénéfice imposable à 28%	
		548 667		36 880	
		Bénéfice imposable à 15%		Déficit	
		38 120			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%					
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%					
PV à long terme imposables à 19%					
Autres PV imposables à 19%					
PV à long terme imposables à 0%					
PV exonérées (art. 238 quinquies)					
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zone franche urbaine	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W					
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
ENC SA				HUBERT MAZINGUES ET ASSOCIES	
2 RUE D'UZES				6 BOULEVARD VOLTAIRE	
75002 PARIS				75011 PARIS	
Tél:				Tél: 01.45.74.70.00	
Nom et adresse du CGA ou du viséur conventionné:				Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA				Date: 16042018	
				Lieu: PARIS	
Tél:				Qualité et nom du signataire: Président Anthony CARLE	
				Signature:	

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

IAQE Expert Group Meeting November 2019 : Elat prado arribas

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES du
Adresse 4 Rue D' Argenson 75008 PARIS au

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	CARLE ANTHONY PRESIDENT				11 VILLA DU ROULE 92200 NEUILLY SUR SEINE			
2	CARLE PIERRE DIRECTEUR GENERAL				9 BOULEVARD DU CHATEAU 92200 NEUILLY S/SEINE			
3	CARLE VALERIE DIRECTRICE COMMERCIALE				65 RUE LOUIS ROUQUIER 92300 LEVALLOIS PERRET			
4	CARLE LAURE RESPONSABLE JURIDIQUE				11 VILLA DU ROULE 92200 NEUILLY SUR SEINE			
5	CAUSSIGNAC FREDERIC DIRECTEUR COMPTABLE				138 BIS AV.DE LA RESISTANCE 92350 LE PLESSIS			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFRÉTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	356 262		3 000		359 262			359 262
2	168 316		3 000		171 316			171 316
3	167 085				167 085			167 085
4	145 677				145 677			145 677
5	88 800				88 800			88 800
6								
7								
8								
9								
10								
**	926 140		6 000		932 140			932 140

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS								10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)								27
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement								9 814
Total								9 841

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ③	
- de l'exercice 2017.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	941 981	- de l'exercice 2017.. ⑩	623 667
- de l'exercice précédent ⑩	901 080	- de l'exercice précédent ⑩	538 954
Nom et qualité du signataire <u>Anthony CARLE</u> <u>Président</u>		À <u>PARIS</u> , le <u>16/04/2018</u> Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

2018	REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE		2069RCI
Exercice du 01 / 01 au 31 / 12 ou au titre de l'année N			
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé :			Néant
SOC DE DEVELOP DES PARTICIPATIONS FINANCIERES 379875586			
Désignation et n° siren de la société tête de groupe			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes		PME au sens communautaire	X
I - REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
CIC	5 103		
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE			
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)			
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Dont montant préfinancé			
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM			
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
72 898			
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés			
II - CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D'UNE DECLARATION SPECIALE			
Crédit d'impôt	Montant		
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM			
PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts			
III - CAS PARTICULIERS			
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	Montant		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	Montant		

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2018)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES

4 Rue D' Argenson 75008 PARIS

37987558600040

6420Z

Adresse du siège social si différente

I. Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	623 667
b Dont plus-value nette à court terme	
c Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
f Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

II. Bénéfices soumis au taux réduit

g Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois /12	38 120
h Dont plus-value nette à court terme imposable	
i Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	38 120
j Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
k Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -I	
Total lignes h à k	38 120

l III. Bénéfices soumis au taux normal (a-c-h-i)

585 547

m IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19% (d-j-k)

Relevé de solde I.S.

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
IMPOT SUR LES SOCIETES
ET CONTRIBUTIONS ASSIMILEES
RELEVÉ DE SOLDE 2018



2572-SD

Dénomination
Adresse

SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES
4 Rue D' Argenson 75008 PARIS

Le formulaire 2572 est dédié à la liquidation de l'impôt sur les sociétés et des contributions assimilées ; paiement du solde ou constatation d'un excédent d'impôt les demandes de remboursement liées aux créances de crédits d'impôt doivent figurer impérativement sur le formulaire 2573

NOUVEAUTES		- Suppression de la contribution exceptionnelle à compter des exercices clos le 31/12/2016 - Prise en compte du calcul d'IS au nouveau taux normal à 28 % pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2017 (voir notice pour les conditions d'application) - Ajout des éléments relatifs à la contribution exceptionnelle sur l'IS et à la contribution additionnelle à la contribution exceptionnelle.	
SIREN	51719181751816	Exercice clos le	01/01/17
		Année	31/12/17
I - IS Brut			
I-A Impôt sur les Sociétés dû au titre de l'exercice		Base	Taux
I-A01	Impôt sur les sociétés (au taux normal à 33,1/3 %)	548 667	33,1/3 %
I-A02	Impôt sur les sociétés (au taux normal à 28 %)	36 880	28,00 %
I-A03	Impôt sur les sociétés (au taux réduit)	38 120	15,00 %
I-A04	Impôt sur les plus-values nettes		
I-A05	Autre impôt à taux particulier		
I-A06			
		Total IS Brut	15 198,933
II - Créances			
II-A - Créances non reportables et non restituables			
IMPORTANT : Les montants des créances du II-A doivent être portés pour le montant total.			
II-A01	Crédite d'impôt sur valeurs mobilières imputable sur l'IS		16
II-A02	Crédite d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières imputables sur l'IS		17
II-A03	VEL - Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de valeurs		18
II-A04	Nouvelles créances non reportables ci-dessus		44
II-A05		Sous total (total des lignes II-A01 à II-A04)	
II-A06	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables dans la limite de l'impôt dû (II-A05 - II-A05)		198,933
II-B - Créances reportables (au titre de l'exercice pour le montant total et solde des créances reportables des exercices antérieurs)			
IMPORTANT : Les montants des créances de II de II-B doivent être portés pour le montant total. Celui des années antérieures ne doit comporter que le solde restant à imputer.			
Créances reportables et non restituables			
II-B01	MEC - Réduction d'impôt au titre du mécénat au titre de N (dont UE ou EEE)	40	35
II-B02	MEC - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1)		
Créances reportables et restituables			
II-B03	CIC - Crédit d'impôt compétitivité emploi - Année N (montant du préfinancement)	65	64
II-B04	CIC - Uniquement exercices > 12 mois - Année N-1 (montant du préfinancement)		
II-B05	CIC - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)		
II-B06	COR - Crédit d'impôt pour investissement en CORSE au titre N		33
II-B07	COR - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-10 à N-1)		
II-B08	RAD - Report en arrière de déficits au titre de N		34
II-B09	RAD - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-5 à N-1)		
II-B10	CIR - Crédit d'impôt recherche au titre de N		31
II-B11	CIR - solde de créance des exercices antérieurs (Exercices N-3 à N-1)		
II-B12	Nouvelles créances non reportables de N		50
II-B13	Type de créance portée dans la ligne II-B11		
II-B14	Sous total (total II-B01 à II-B12 sauf la ligne II-B06 et moins les données préfinancement dans la limite de la créance définitive)		5103
II-B15	IS dû après imputation des créances reportables dans la limite de l'impôt dû (II-A05 - II-B14)		193,830
II-C - Créances non reportables et restituables au titre de l'exercice			
IMPORTANT : Les montants des créances du II-C doivent être portés pour le montant total.			
II-C01	FDR - Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprises		22
II-C02	RAC - Crédit pour le rachat d'une entreprise par ses salariés		23
II-C03	FAM - Crédit d'impôt famille		21
II-C04	CIN - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques		25
II-C05	APR - Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage		26
II-C06	EXP - Crédit d'impôt pour dépenses de prospection commerciale		27
II-C07	PTZ - Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété		30
II-C08	BIO - Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique		45
II-C09	PHO - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques		48
II-C10	MAJ - Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs		52
II-C11	AUD - Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles		53
II-C12	ART - Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art		56
II-C13	CJV - Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo		58
II-C14	CAI - Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement		59
II-C15	CPE - Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique		60
II-C16	CCI - Crédit d'impôt cinéma international		61
II-C17	PIR - Crédit d'impôt prêt à taux 0 renforcé PTZ+		62

SAGE Expert-comptable Janvier 2018 - Etat préparatoire.

I-C18	CIO - Crédit d'impôt outre mer Productif	(montant du préfinancement)	07	03
I-C19	COL - Crédit d'impôt outre mer Logement	(montant du préfinancement)	08	04
I-C20	CSV - Crédit d'impôt spectacle vivant		70	
I-C21	Nouvelles créances non réparties ci-dessus		49	
I-C22	Type de créance portée dans la ligne I-C21			
I-C23	Sous total (total des lignes I-C01 à I-C21) moins les données préfinancement dans la limite de la créance définitive			
I-C24	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (I-B14-I-C23)		193 830	
II - Acompte de l'exercice				
I-D01	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus		60	170 691
I-D02	L'IS à payer (ligne I-C22 - ligne I-D01) est reporté en case 04 / L'excédent d'IS (ligne I-D01 - ligne I-C22) est reporté en case 06			
III - Données utiles au calcul des acomptes de l'exercice suivant				
I-E01	Montant d'impôt exclu du calcul des acomptes IS		30	
II - Montant de la contribution sociale sur l'IS (CSB - art. 235 ter ZC)				
II-A01	Montant de la CSB sur l'IS		2,30%	36
II-A02	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières			10
II-A03	Montant de la Contribution Sociale sur l'IS due au titre de l'exercice (Ligne II-A01 - II-A02)			
II-A04	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus			
II-A05	Le solde de CSB à payer (Ligne II-A03 - Ligne II-A04) est reporté en Ligne 03 - L'excédent de CSB (Ligne II-A04 - Ligne II-A03) est reporté en Ligne 08			
IV - Montant de la contribution annuelle sur les revenus locaux (CRL)				
IV-A01	Montant du chiffre d'affaires soumis à la contribution annuelle sur les Revenus Locaux			46 092
IV-A02	Montant de la contribution annuelle sur les Revenus Locaux (Ligne IV-A01 à 2,5 %)		37	1 152
IV-A03	Versements effectués (acomptes et/ou soldes) moins remboursements déjà obtenus			
IV-A04	Le solde de CRL à payer (Ligne IV-A02 - Ligne IV-A03) est reporté en Ligne 04 - L'excédent de CRL (Ligne IV-A03 - Ligne IV-A02) est reporté en Ligne 06			
V - Montant de la contribution exceptionnelle sur l'IS (CEI) et de la contribution additionnelle à la contribution exceptionnelle (CAE)				
V-A - Contribution exceptionnelle sur l'IS (CEI)				
V-A01	Montant du chiffre d'affaires soumis aux contributions exceptionnelles et additionnelles		71	
V-A02	Montant de la base de la contribution exceptionnelle sur l'IS		72	
V-A03	Taux de contribution exceptionnelle sur l'IS [Si 1 000 000 000 € < CA [71] < 1 000 000 000 €, Taux = 15 % (CA [71] - 1 000 000 000) / 1 000 000 000, Sinon 10,00 %]		73	
V-A04	Montant dû de contribution exceptionnelle sur l'IS (Base [72] x Taux [73])		74	
V-A05	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières		75	
V-A06	Acompte versé de contribution exceptionnelle		76	
V-A07	Le solde de CEI à payer (Ligne V-A04 - Ligne V-A05 - Ligne V-A06) est reporté en Ligne 77 - L'excédent de CEI (Ligne V-A05 - Ligne V-A06 - Ligne V-A04) est reporté en Ligne 78			
V-B - Contribution additionnelle à la contribution exceptionnelle (CAE)				
V-B01	Montant de la base de la contribution additionnelle		79	
V-B02	Taux de contribution additionnelle sur l'IS [Si 1 000 000 000 € < CA [71] < 2 000 000 000 €, Taux = 15 % (CA [71] - 1 000 000 000) / 1 000 000 000, Sinon 10,00 %]		80	
V-B03	Montant dû de contribution additionnelle sur l'IS (Base [79] x Taux [80])		81	
V-B04	Crédits d'impôt étrangers, autres que sur valeurs mobilières		82	
V-B05	Acompte versé de contribution additionnelle		83	
V-B06	Le solde de CAE à payer (Ligne V-B03 - Ligne V-B04 - Ligne V-B05) est reporté en Ligne 84 - L'excédent de CAE (Ligne V-B04 - Ligne V-B05 - Ligne V-B03) est reporté en Ligne 85			
RECAPITULATIF DES ELEMENTS DECLARES D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILEES				
		Montant restant à payer	Excédents constatés	
Impôt sur les Sociétés	01	23 139	00	
Contribution exceptionnelle	77		78	
Contribution additionnelle à la contribution exceptionnelle	84		05	
Contribution Sociale	03		08	
Contribution sur les Revenus Locaux	04	1 152	09	
Totaux	05	24 291	10	
Montant à payer (case 05 - case 10)				
ou montant total de l'excédent (case 10 - case 05)				
Utilisation des excédents d'IS et des contributions assimilées				
Montant de l'excédent imputé sur le premier acompte de l'exercice suivant				
Demande d'imputation sur échéance future IEF (Impôts ou taxe réglé par cette modalité)				
Contribution visée				
Date limite de paiement				
Montant à imputer				
(Vous pouvez choisir une imputation sur les taxes et impôts suivants : TVA, TS, TVS, FPC, PEEC, TA)				
Remboursement d'excédent de versement demandé (case 12 - case 13 - Montant à imputer IEF)				
Montant à imputer				
PAIEMENT, DATE ET SIGNATURE DU REDEVABLE				
Date :	16/04/2018	Telephone :	01.56.59.25.25	
Chèque	☐	Télépaiement	☐	
Virement	☐	Le télépaiement est obligatoire quel que soit le chiffre d'affaires de votre entreprise. Une pénalité de 0,2% sera appliquée (article 1738 du CGI)		
Paiement du relevé de solde par « Imputation ». Si vous souhaitez utiliser un trop versé d'une autre taxe pour acquitter le montant d'IS et des contributions assimilées complétez les cases ci-dessous (TVA, TS, TVS)				
Montant à payer après imputation				
24 291				
Contribution visée				
Date limite de paiement				
Montant à imputer				
CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION				
Somme :		Date :		N° d'opération :
				Date de réception :
Les dispositions de l'article 30 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux bases, modifiée par la loi n° 2006-801 du 8 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel				

Société de Développement des Participations Financières - S.D.P.F.

Société par actions simplifiée au capital de 75.104 euros
RCS PARIS B 379 875 586
4 rue d'Argenson - 75008 PARIS

Rapport de gestion à l'Assemblée Générale Ordinaire Statuant sur les comptes sociaux clos au 31 décembre 2017

Madame, Monsieur,

Nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux dispositions de la loi et aux statuts de votre Société, afin de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées, ainsi que tous les documents et pièces prévus par l'article R.223-18 du Code de Commerce qui ont, en outre, été tenus à votre disposition au siège social dans les délais fixés par ledit article.

Nous vous précisons que les comptes annuels soumis à votre approbation ont été établis selon des formes et méthodes identiques à celles des années précédentes, sauf les modifications concernant les immobilisations qui seront évoquées plus loin.

Les données essentielles sont les suivantes :

Le chiffre d'affaires net est de 3.149.55 euros (2.961.277,07 euros l'année précédente), soit une progression de 6,36 % par rapport à l'année passée, pour un total de produits d'exploitation de 3.150.005 euros.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un bénéfice de 318.294 euros (306.964 euros pour l'exercice précédent), après déduction des amortissements et provisions réglementairement justifiés.

La situation présentée à l'Assemblée demeure donc satisfaisante.

I - Rapport sur l'activité au cours de l'exercice 2017

Le résultat d'exploitation s'améliore (+20,31%), reste largement positif et s'établit à 669.703 euros (556.664 euros l'année précédente).

Le résultat financier, issu de la confrontation des montants des produits financiers (une contraction substantielle (- 67,05%) des revenus tirés des valeurs de placement doit être constatée outre une provision pour dépréciation) et des charges liées, est négatif.

Il s'établit à - 85.385 euros (- 76.462 euros l'année passée), ensuite du remboursement des emprunts, liés notamment au rachat des sociétés SOGI, A2BCD, SEGINE et IMMOBILIERE DES VICTOIRES.

Notre société, sur autorisation du Comité Stratégique du 17 octobre 2017, a également investi dans l'acquisition d'un logiciel, par recours à l'emprunt pour une somme de 135.000 euros. Il s'agit de permettre à deux filiales, les sociétés SEGINE et IDV, de se mettre au niveau des standards appliqués dans le Groupe et d'uniformiser les outils informatique utilisés.

Toujours dans le cadre de l'organisation raisonnée du Groupe, une nouvelle structure a été créée en fin d'année 2017, la société ATRIUM GESTION PARIS 17. Les motifs et la mise en œuvre de cette situation sont développés dans la partie du rapport concernant 2018.

Le résultat exceptionnel négatif s'établit à -729 euros (-577 euros en 2016), après imputation d'amende et pénalités.

Enfin, un contrôle fiscal concernant le bien immobilier sis à Levallois-Perret a les conséquences suivantes dans le bilan qui vous est présenté :

- rectification dans les immobilisations de la valeur du terrain pour le porter de 23.500 euros à 141.000 euro, soit 30% de la valeur globale, par une augmentation de ce poste de 117.500 euros, par voie de virement de poste à poste ;
- rectification dans les immobilisations de la base amortissable de la construction par une diminution de valeur de même montant, soit 117.500 euros,

Ces modifications ont mécaniquement eu pour effet une diminution des amortissements pratiqués sur les périodes antérieures, dont l'impact (68.124 euros) a été imputé au compte « report à nouveau ». C'est pourquoi celui-ci s'élève désormais à 4.622.144 euros au lieu de 4.554.020 euros.

Par ailleurs, la durée d'amortissement « construction » a été affinée par l'application différenciée de pourcentage et de durée selon les composants de ce poste.

Il n'a été mis en place aucun système de régime de retraite complémentaire ou autres avantages viagers au bénéfice des mandataires sociaux.

Enfin, je vous précise que les engagements hors bilan en matière d'indemnités de départ à la retraite sont de 83.667 euros (page 19 du bilan).

Filiales et participations au 31 décembre 2017 (plus de 50 %)

ATRIUM GESTION SAS, 4 rue d'Argenson – 75008 PARIS
CABINET DE GESTION GUY SOUTOUL SAS, 37 rue Louise Michel -- 92300 LEVALLOIS-PERRET
SCI ORION, 4 rue d'Argenson – 75008 PARIS
SOGI « Société Orfila de Gestion Immobilière » SAS, 36 rue du Chemin Vert - 75011 PARIS
A2BCD SA, 12 place du Marché - 78600 MAISONS LAFFITTE
SEGINE SAS, 83 rue Lafayette - 75009 PARIS
L'IMMOBILIERE DES VICTOIRES SAS, 1 place des Victoires – 92600 ASNIERES
ATRIUM GESTION PARIS 17 SAS, 16 rue Bingen -75017 PARIS (sans activité en 2017).

Analyse de la situation financière

Conformément aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L.225-100 du Code de Commerce, nous vous présentons une analyse de la situation financière de la société, et plus particulièrement de son endettement.

Au 31 décembre 2017, après remboursement de 778.188 euros, la société présente un endettement de 4.285.870 euros (4.951.205 euros en 2016), dont 135.000 euros d'emprunt nouveau (informatique), et dispose une trésorerie positive pour plus de 78.000 euros ainsi que des placements évalués à 1.714.668 euros.

Il est rappelé que l'endettement est inhérent à l'activité de holding de notre Société et à son développement par croissance externe.

Prévisions 2018

2018 est une année de consolidation de la cohérence opérationnelle des filiales, notamment avec la finalisation de l'intégration de deux nouvelles entreprises et la mise en place de l'activité de la société ATRIUM GESTION PARIS 17.

En effet, dans le cadre de la rationalisation de l'organisation du groupe, il a été décidé en 2017 de créer une nouvelle structure, ATRIUM GESTION PARIS 17 SAS, afin d'ériger en entreprise distincte l'établissement secondaire de la société ATRIUM GESTION sis 16 rue Jacques Bingen – 75017 PARIS, constitutif d'une branche d'activité complète et autonome.

Il a été considéré que ceci répond le mieux aux objectifs de performance économique du Groupe : réactivité, adaptabilité, proximité géographique, personnalisation de la relation clientèle, responsabilisation et motivation des équipes, sécurisation des exploitations.

En 2018, ATRIUM GESTION a procédé à un apport partiel d'actifs au profit d'ATRIUM GESTION PARIS 17, sous le régime de l'apport-attribution, avec pour conséquence la distribution immédiate des titres émis par la société bénéficiaire de l'apport à l'associé unique de la société apporteuse, à savoir SDPF.

Par ailleurs, notre Groupe reste disponible pour toute d'opportunité(s) de développement.

Aucun autre événement important concernant directement l'évolution de notre Société n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

II – Conventions visées par l'article L.227-10 du Code de commerce

Les conventions nouvelles sont susceptibles d'être soumises à l'article L.227-10 du Code de commerce font l'objet d'un rapport spécial du commissaire aux comptes.

Jé vous invite à les approuver ainsi qu'à approuver les conséquences de la poursuite des conventions antérieures.

III – Affectation du résultat

Le résultat est bénéficiaire, à hauteur de 318.294 euros (306.964 euros en 2016).

Nous vous proposons d'affecter ce montant ainsi qu'il suit :

Distribution de dividendes : 314.498 euros, soit 67 euros par action
Compte « *report à nouveau* » pour le solde de 3.796 euros

Ce compte s'établira alors à 4.625.940 euros (4.622.144 + 3.796).

Je vous rappelle qu'aucune distribution de dividendes n'a été votée ou effectuée au cours des trois dernières années.

IV – Information sur la participation des salariés au capital social

Nous vous informons qu'au cours de l'exercice écoulé, aucun salarié ou ancien salarié de la Société ne détenait d'actions de la société dans le cadre d'un PEE, d'un FCPE ou résultant de la participation aux résultats de l'entreprise.

V – Dépenses non déductibles fiscalement

Les comptes de l'exercice ne comprennent aucune charge somptuaire au sens de l'article 39-4 du Code Général des Impôts. Doivent être notés au titre des montants qui ne sont pas fiscalement déductibles les sommes de 929 euros pour amendes, 32.827 euros à titre d'amortissements excédentaires, 1.659 euros de provisions pour dépréciation de titres de placement ainsi que 8.139 euros au titre de la taxe sur les voitures particulières de sociétés.

VI – Tableaux des résultats des 5 derniers exercices

Ce tableau est annexé au présent rapport et fait apparaître les résultats et autres éléments caractéristiques de notre Société au cours des cinq exercices écoulés (page 20 des comptes annuels).

VII – Commissariat aux comptes

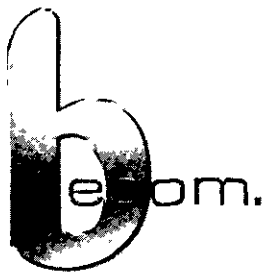
Il est rappelé à votre assemblée que vos commissaires aux comptes ont été nommés en 2015 pour six exercices, soit jusqu'à l'assemblée d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Je vais maintenant vous donner lecture des rapports généraux et spéciaux du Commissaire aux Comptes.

Enfin, j'espère votre agrément pour les résolutions proposées au vote de l'assemblée et que vous voudrez bien m'accorder le quitus pour ma gestion pour l'exercice écoulé, ainsi que pour celles des directeurs généraux.

Anthony Carle
Président





SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES

4, rue d'Argenson

75008 PARIS

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2017

BECOM AUDIT

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Paris / Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

SARL au capital de 7 777,50 euros - RCS Versailles - TVA - FR 80.404 835 860 00028 - Siret - NAF 6920 Z

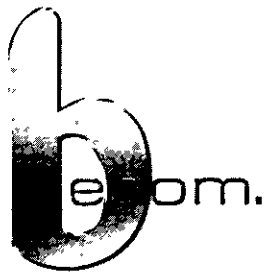
Membre du groupe BECOM - www.becom.fr

SOMMAIRE

Rapport sur les comptes annuels

Comptes Annuels

Rapport sur les conventions réglementées



SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES

Société par actions simplifiée au capital de 75 104 euros
R.C.S. Paris 379 875 586

4, rue d'Argenson
75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 décembre 2017**

BECOM AUDIT

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Paris / Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles

SARL au capital de 7 777,50 euros - RCS Versailles - TVA - FR 80,404 835 860 00028 - Siret - NAF 6920 Z
Membre du groupe BECOM - www.becom.fr

A l'Assemblée générale de la SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DES PARTICIPATIONS FINANCIERES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Informations complémentaires pour donner une image fidèle » de l'annexe des comptes annuels concernant la régularisation rétrospective des amortissements à l'ouverture de l'exercice suite à un contrôle fiscal.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

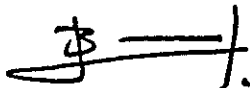
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Saint Germain en Laye, le 15 Juin 2018

BECOM AUDIT

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles



Bruno JEUNEMAITRE-KALTWASSER

Associé

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif Immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances & acomptes sur immo. Incorporelles					
Terrains	141 000		141 000	23 500	117 500
Constructions	329 000	138 067	190 933	254 691	- 63 758
Installations tech., matériel & outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	11 008		11 008	11 008	
Immobilisations en cours					
Avances & acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres Participations	15 039 182		15 039 182	14 873 325	165 857
Créances rattachées à des participations	71 953		71 953	71 953	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	20 022		20 022	20 022	
TOTAL (I)	15 612 165	138 067	15 474 098	15 254 500	219 598
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances & acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	36 669		36 669	338 317	- 301 648
Autres créances					
· Fournisseurs débiteurs					
· Personnel					
· Organismes sociaux					
· Etat, impôts sur les bénéfices				25 514	- 25 514
· Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	16 521		16 521	8 053	8 468
· Autres	269 251		269 251	218 363	50 888
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	1 714 668	2 134	1 712 535	2 002 640	- 290 105
Disponibilités	78 198		78 198	10 546	67 652
Charges constatées d'avance	3 053		3 053	2 574	479
TOTAL (II)	2 118 360	2 134	2 116 226	2 606 007	- 489 781
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	17 730 525	140 201	17 590 324	17 860 506	- 270 182

Bilan PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 75 104 Euros)	75 104	75 104	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	2 964 896	2 964 896	
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	7 510	7 510	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	4 155 242	4 155 242	
Report à nouveau	4 622 144	4 247 056	375 088
Résultat de l'exercice	318 294	306 964	11 330
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	12 143 190	11 756 772	386 418
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	4 285 870	4 929 058	- 643 188
. Découverts, concours bancaires		20 719	- 20 719
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	1 428	1 428	
. Associés			
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	106 625	65 765	40 860
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	418 848	364 697	54 151
. Organismes sociaux	404 974	378 315	26 659
. Etat, impôts sur les bénéfices	24 291		24 291
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	166 514	137 776	28 738
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	37 884	18 838	19 046
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	700	187 138	- 186 438
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	5 447 134	6 103 734	- 656 600
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	17 590 324	17 860 506	- 270 182

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises					
Production vendue biens					
Production vendue services	3 149 555		3 149 555	2 961 277	188 278 6.36
Chiffres d'affaires Nets	3 149 555		3 149 555	2 961 277	188 278 6.36
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation reçue					
Reprises sur amort. et prov., transfert de charge			448	448	N/S
Autres Produits			2	2	N/S
Total des produits d'exploitation			3 150 005	2 961 277	188 728 6.37
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock matières premières et autres approv.					
Autres achats et charges externes			488 399	445 435	42 964 9.65
Impôts, taxes et versements assimilés			57 772	43 169	14 603 33.83
Salaires et traitements			1 244 353	1 212 557	31 796 2.62
Charges sociales			675 386	681 126	- 5 740 -0.84
Dotations aux amortissements sur immobilisations			14 382	22 325	- 7 943 -35.58
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			7	7	N/S
Total des charges d'exploitation			2 480 299	2 404 613	75 686 3.15
RESULTAT EXPLOITATION			669 706	556 664	113 042 20.31
Bénéfice attribué ou perte transférée					
Perte supportée ou bénéfice transféré					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières					
Autres intérêts et produits assimilés			5 170	15 689	- 10 519 -67.05
Reprises sur provisions et transferts de charge			624	290	334 115.17
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers			5 794	15 979	- 10 185 -63.74
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 659	1 659	N/S
Intérêts et charges assimilées			89 520	92 441	- 2 921 -3.16
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières			91 179	92 441	- 1 262 -1.37
RESULTAT FINANCIER			-85 385	-76 462	- 8 923 11.67
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			584 321	480 203	104 118 21.68

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	200	1 599	- 1 399	-87.49
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	200	1 599	- 1 399	-87.49
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	929	2 176	- 1 247	-57.31
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles	929	2 176	- 1 247	-57.31
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-729	-577	- 152	26.34
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	265 298	172 662	92 636	53.65
Total des Produits	3 155 999	2 978 855	177 144	5.95
Total des charges	2 837 705	2 671 892	165 813	6.21
RESULTAT NET	318 294	308 964	11 330	3.89
Dont Crédit-bail mobilier	38 017	36 418	1 599	4.39
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexe Légale

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 17 590 324,19 Euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 318 294,06 Euros, présenté sous forme de liste..

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Constructions Agencements, aménagements, installations	de 10 à 50 ans Non amortissable
---	------------------------------------

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement. Il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013)

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif au CICE de l'année 2017 pour un montant de 5.103 Euros.

La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Utilisation du CICE :

Au titre de l'année civile écoulée, la société a bénéficié d'un crédit d'impôt de 3.813 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- de formation et de recrutement.

Ce dispositif n'a donc servi ni à financer une hausse des bénéfices distribués ni à accroître les rémunérations des dirigeants.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Suite à contrôle fiscal, le bien immobilier situé à Levallois-Perret a fait l'objet des redressements suivants :

- rectification de la base du terrain pour le porter de 23.500 € à 141.000 €, (30% de la valeur globale), soit une augmentation de 117.500 €,
- rectification de la base amortissable de la construction par une diminution de la valeur de 117.500 €,
- révision de la durée d'amortissement de la construction qui était initialement fixée à 20 ans,
- décomposition de la construction par composants :
 - * Gros oeuvre : 40% amorti sur 50 ans,
 - * Façade, Etanchéité : 20% amorti sur 35 ans,
 - * IGT : 20% amorti sur 20 ans,
 - * Agencements : 20% amorti sur 10 ans.

La régularisation rétrospective des amortissements à l'ouverture de l'exercice suite à la décomposition du bien qui s'élève à 68.124 € a été portée à l'ouverture de l'exercice en augmentation du poste Report à nouveau.

Etat des Immobilisations

	Valeur brute des Immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains	23 500		117 500
Constructions sur sol propre	446 500		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	11 008		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	481 008		117 500
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	14 945 278		165 857
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	20 022		
TOTAL	14 965 300		165 857
TOTAL GENERAL	15 446 309		283 357

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains			141 000	
Constructions sur sol propre	117 500		329 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			11 008	
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL	117 500		481 008	
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			15 111 135	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			20 022	
TOTAL			15 131 157	
TOTAL GENERAL	117 500		15 612 165	

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	191 809	14 382	68 124	138 067
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	191 809	14 382	68 124	138 067
TOTAL GENERAL	191 809	14 382	68 124	138 067

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	14 382				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	14 382				
TOTAL GENERAL	14 382				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	1 099	1 659	624	2 134
TOTAL Dépréciations	1 099	1 659	624	2 134
TOTAL GENERAL	1 099	1 659	624	2 134
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières		1 659	624	
- exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	71 953		71 953
Prêts			
Autres immobilisations financières	20 022		20 022
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	36 669	36 669	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	16 521	16 521	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	242 037	242 037	
Débiteurs divers	27 214	27 214	
Charges constatées d'avance	3 053	3 053	
TOTAL GENERAL	417 469	325 494	91 975
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an	4 285 870	1 362 726	2 691 984	231 160
Emprunts et dettes financières divers	1 428	1 428		
Fournisseurs et comptes rattachés	106 625	106 625		
Personnel et comptes rattachés	418 848	418 848		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	404 974	404 974		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	24 291	24 291		
- T.V.A	166 514	166 514		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	37 884	37 884		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	700	700		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	5 447 134	2 523 991	2 691 984	231 160
Emprunts souscrits en cours d'exercice	135 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	778 188			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	73 266
Dettes fiscales et sociales	666 647
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	739 913

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	3 053	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	3 053	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	4 694	16,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	4 694	16,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	3 149 555
TOTAL	3 149 555

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	3 149 555
TOTAL	3 149 555

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	584 321	198 933
Résultat exceptionnel (et participation)	-729	
Résultat comptable	583 592	198 933

Information relative aux parties liées

Les parties liées avec lesquelles des transactions sont effectuées incluent les entreprises sœurs, et les entités qui détiennent directement ou indirectement une participation dans la société.

Ces transactions sont effectuées aux conditions normales du marché.

Crédit-bail mobilier

	Installations Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine		157 478	157 478
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs		47 907	47 907
- Dotations de l'exercice		45 156	45 156
TOTAL		64 415	64 415
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs		44 021	44 021
- Exercice		38 017	38 017
TOTAL		82 038	82 038
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus		38 017	38 017
- à plus d'un an et cinq au plus		15 648	15 648
- à plus de cinq ans			
TOTAL		53 665	53 665
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus		43 570	43 570
- à plus de cinq ans			
TOTAL		43 570	43 570
Montant pris en charge dans l'exercice			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunt Appartement LEVALLOIS	14 483
Emprunt Frais Acquisition des titres SOGI	1 635 834
Emprunt Frais Acquisition des titres A2BCD	1 875 000
Emprunt Frais Acquisition des titres IDV	386 871
Emprunt Frais Acquisition des titres SEGINE	238 683
Emprunt Logiciel SEITRA	135 000
TOTAL	4 285 870

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	5 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	5 500

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	
Agents de maîtrise et techniciens	1	
Employés	1	
Ouvriers		
TOTAL	9	

Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Pensions et indemnités assimilées			
Compléments de retraite pour personnel en activité			
Compléments de retraite et indemnités assimilées pour personnel à la retraite			
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		83 667	
TOTAL		83 667	

Commentaires :

La société ne comptabilise pas de provisions au titre montant de l'engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite des salariés.

Les critères suivants ont été retenus pour la détermination de ces engagements :

Age de départ : 62 ans
 Taux d'actualisation : 1,30%
 Taux de croissance des salaires : 2% constant
 Table de mortalité : TV 88/90

Selon ces paramètres, l'engagement en matière de retraite au 31 décembre 2017 s'élève à 83.667 euros

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
ATRIUM GESTION	92 000	1 923 851	100,00	2 425 776	2 425 776			8 572 239	246 240	
SCI ORION	2 000	1 221 101	51,00	1 020	1 020			406 375	143 437	
A2BCD	105 000	-79 901	100,00	2 490 877	2 490 877			2 742 779	32 277	
CABINET GUY SOUTOU	432 500	475 479	100,00	2 255 902	2 255 902			3 443 391	94 315	
SOGI	163 882	1 028 321	100,00	5 800 000	5 800 000			3 582 176	-124 805	
IDV	50 000	-1 078	100,00	445 000	445 000			618 408	-140 547	
SEGNE	50 000	16 061	100,00	1 570 567	1 570 567			1 834 951	-12 170	
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										